RETOURS D'EXPÉRIENCES : DES ACTIONS POUR S'INSPIRER !





Barenton

EN BREF

- 1 180 habitants
- 34,88 km²
- Territoire engagé pour la nature (TEN) 2022-2024

RENATURER LA COUR D'ÉCOLE À MOINDRE FRAIS

La preuve par l'exemple de Barenton

L'ESSENTIEL

La cour de l'école municipale, autrefois minérale, chaude l'été et imperméable, est désormais un lieu vivant propice à l'épanouissement des enfants, réaménagée en plusieurs zones complémentaires dédiées au jeu, à la détente et à la motricité. Un petit paradis bénéfique à tous. La municipalité s'est appuyée sur le Parc naturel régional Normandie-Maine (concertation, plans, etc.) et les travaux sont réalisés en grande partie en régie par les agents techniques. Tous les aménagements privilégient la sobriété et le bon sens : modelage d'une butte de terre avec toboggan et tunnel, amphithéâtre pour la classe du dehors, préaux optimisés pour le sport et plantation d'arbres d'ombrage. Menée pour un coût global très maîtrisé de 20 000 €, cette opération de renaturation adapte le site au changement climatique, apaise durablement les temps de récréation, garantit un usage plus égalitaire des espaces et reconnecte les enfants au vivant.

L'ORIGINE DU PROJET

Engagée dans la rénovation de son école, l'équipe municipale a saisi l'occasion pour rompre avec le « tout-bitume » et repenser intégralement les espaces extérieurs. Face à cette cour de 800 m², monotone et entraînant des écoulements d'eau pluviale contre les façades de l'établissement, la municipalité choisit de profiter des engins déjà mobilisés pour engager la désimperméabilisation de plus de la moitié du site (environ 500 m²). La volonté des élus répond à un triple enjeu : limiter le ruissellement lors des pluies, créer des îlots de fraîcheur ombragés, et transformer cette cour en un espace partagé, apaisé et diversifié pour les 50 élèves de l'établissement.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
15 VIE TERRESTRE
BIODIVERSITÉ ANBDD AGENCE NORMANDE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'ACTION PAS À PAS

PROFITER DU CHANTIER DU BÂTIMENT POUR MUTUALISER LE DÉCAISSEMENT

Plutôt que d'engager une opération isolée pour désimperméabiliser la cour, la commune profite des travaux de rénovation globale de l'école pour intervenir sur les espaces extérieurs. Les engins de terrassement étant déjà mobilisés sur le site, l'entreprise arrache les 500 m² d'enrobé et pose les bordures sans refacturer d'installation de chantier. Dans la même logique, les diagnostics préalables (amiante pour l'enrobé et repérage des réseaux souterrains) sont directement intégrés au marché global du bâtiment, ce qui évite d'alourdir la note avec des prestations techniques dédiées.

SENSIBILISER LES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

Face aux inquiétudes sur la surveillance, la sécurité et la propreté des classes (boue et copeaux de bois), le maire s'appuie sur les retours d'expérience des cours Oasis parisiennes présentés en webinaire, qui lèveront les principales craintes. Pour éviter des nettoyages supplémentaires, la municipalité propose que les élèves portent des chaussons dans les classes et réservent leurs chaussures pour l'extérieur. Un meuble à casiers est installé dans l'entrée à la rentrée 2026.

MOBILISER L'INGÉNIERIE PUBLIQUE LOCALE POUR ÉVITER LES FRAIS D'ÉTUDES

Pour une petite commune, faire appel à une maîtrise d'œuvre privée peut vite absorber une part disproportionnée du budget. Barenton fait le choix de s'appuyer sur les ressources de son territoire : en tant que site lauréat de Récré'actions, elle bénéficie de l'assistance technique gratuite du PNR Normandie-Maine. Les chargées de mission du Parc viennent animer sur place des ateliers de co-conception avec tous les usagers : les élèves de l'école de la maternelle au CE1, les élèves de Saint-Georges-de-Rouelley (poursuite de scolarité du CE1 au CM2), les enseignants, les ATSEM et les parents d'élèves. Cette concertation aboutit à un plan d'aménagement partagé.

MODELER LE TERRAIN ET FABRIQUER LES AMÉNAGEMENTS EN RÉGIE

Un terrassier façonne une butte de terre végétale qui accueille un toboggan en inox homologué : la pente naturelle sert d'assise, ce qui évite d'acheter un chassis et une échelle. Ensuite, pour réaliser des aménagements à prix abordables, la commune mise sur les compétences et le savoir-faire des élus et des agents, ce qui réduit considérablement les coûts de main-d'œuvre. Réalisés

> **LA BUTTE, LE TUNNEL, LES COPEAUX… TOUTES LES IDÉES ÉTAIENT DANS LE WEBINAIRE SUR LES COURS OASIS ! IL SUFFIT ENSUITE À L'ÉLU DE CHOISIR CE QU'IL VEUT ADAPTER À SON ÉCOLE.**

entièrement en régie et avec des montants d'achats de matériaux (bois, terre) très maîtrisés, ces travaux ne nécessitent pas d'appel d'offres complexe. Sous la butte, un tuyau de réseau de gros diamètre est recyclé en tunnel d'exploration. Au fil de leurs disponibilités, les services techniques de la commune construisent sur mesure les bacs à sable, les marches d'escalier calées dans la pente, la pergola et l'amphithéâtre extérieur en achetant du bois dans une scierie voisine, sans recourir à des prestataires privés ni générer d'heures supplémentaires.

OPTIMISER LES PRÉAUX POUR MAINTENIR LES ACTIVITÉS À MOINDRE COÛT

Les agents communaux réaménagent les deux préaux couverts existants. Ils assemblent des rondins de bois pour fabriquer de petits buts de football et conçoivent un mur d'escalade horizontal le long d'un mur avec des prises fixées à seulement 15 cm du sol. L'ensemble est sécurisé par des tapis amortissants fixés au sol, une alternative moins coûteuse que le coulage d'un sol souple en résine.

PLANTER DES VÉGÉTAUX FACILES D'ENTRETIEN

Imaginée avec le PNR, la végétalisation structure la cour en trois ambiances tout en réduisant l'entretien au minimum : un sous-bois (zone active), jardin secret (zone dédiée au calme) et une cour bitumée (zone d'expression). La commune sélectionne des essences locales, rustiques et non toxiques, à vocation sensorielle et ludique : deux arbres de haut-jet (tilleul et érable sycomore) apporteront de l'ombrage tout en fournissant des supports de jeu naturels (comme les fruits de l'érable formant les fameux "hélicoptères"), complétés par des vivaces aromatiques (mélisse, thym, etc.). Côté gestion, la prairie fleurie ne requiert qu'une unique fauche tardive par an, et l'installation de cuves de récupération d'eau de pluie assure un arrosage autonome et sobre. Cette maîtrise des charges futures d'entretien va garantir la viabilité économique de l'aménagement.

> **NOUS AVIONS LA VISION ET L'INSPIRATION, LE PNR NOUS A AIDÉ À CONVAINCRE ET À RASSURER.**



4 RAISONS POUR AGIR

1. Favoriser le bien-être des enfants et des adultes, tout en garantissant la sécurité.
2. Faire de la cour un lieu d'apprentissage.
3. Anticiper l'évolution des températures et garantir un confort d'été.
4. Éviter le ruissellement des eaux pluviales et anticiper la potentielle muliplication de la pluviométrie.

LA QUESTION RÉGLEMENTAIRE ET LA SÉCURITÉ

La création de modules de jeux "faits maison" soulève souvent des craintes liées à la responsabilité juridique. À Barenton, la mairie consulte l'inspectrice de l'Éducation nationale qui confirme l'absence de textes normatifs spécifiques interdisant la fabrication de ces éléments pour une cour d'école. La commune opte pour des réponses concrètes, adaptées aux réalités du terrain : elle achète un toboggan en inox certifié conforme, installe des copeaux de bois aux normes sous les zones de réception, et veille à l'arrondi et à la finition du mobilier en bois. Le seul ajustement suggéré par la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) est l'ajout d'un petit accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR) permettant aux fauteuils d'accéder à l'espace de classe extérieure.

LA VÉGÉTALISATION STRUCTURE LES USAGES

Bien plus qu'un aménagement paysager, le projet applique les principes de l'urbanisme scolaire en divisant la cour en trois ambiances distinctes : le sous-bois pour l'activité motrice, le jardin secret pour le retour au calme et la cour d'expression pour la créativité. Cette répartition claire des espaces canalise naturellement les flux d'enfants, prévient les conflits de récréation et garantit un partage plus équitable de la cour, contribuant ainsi à un apaisement général du climat scolaire.

POINT DE VIGILANCE

S'affranchir du "risque zéro" est un véritable choix pédagogique. En évoluant au contact de la nature plutôt que dans un espace aseptisé, les enfants apprennent à évaluer leur environnement et développent ainsi des réflexes d'autoprotection.



FINANCEMENTS

Budget global de l'aménagement paysager : environ 20 000 €.

Détail : environ 10 000 € consacrés au décaissement et aux bordures (intégrés au marché global de réhabilitation du bâtiment) + 4 000 € d'entreprise de travaux publics + 6 000 € pour l'achat de bois normand.

Le projet s'inscrit dans un chantier de réhabilitation énergétique et esthétique du bâtiment scolaire de 600 m², d'un montant de 1,1 à 1,2 million d'euros, comprenant l'isolation thermique par l'extérieur, le changement des menuiseries, la rénovation des plafonds, de l'électricité, de la plomberie, et l'installation d'une pompe à chaleur géothermique sur forage, etc.

CONTACT

Stéphane LELIÈVRE, Maire de Barenton

Mairie
43 rue Pierre Crestey
50720 Barenton
Tél. : 02 33 59 45 10
mairie@barenton.fr
https://www.barenton.fr

CLÉS DE LA RÉUSSITE

► Un fort portage politique : un maire et ses élus qui imposent les aménagements naturels et qui assument la responsabilité des choix en régie.

► Le soutien d'un partenaire de territoire (PNR Normandie Maine) : indispensable pour animer la concertation, réaliser les plans et apporter un poids "neutre" et expert face aux inquiétudes des équipes éducatives.

► La conception en régie et le recours aux circuits courts : utiliser le savoir-faire des agents municipaux et acheter le bois dans une scierie voisine permet de s'affranchir des catalogues très coûteux et de tenir un budget serré.

► Privilégier le pragmatisme au surinvestissement : la mairie a su contourner chaque frein avec ingéniosité. L'instauration de chaussons a réglé la crainte des salissures ; une butte de terre a remplacé la structure d'un toboggan. Face au vide juridique sur les jeux faits maison, le maire a préféré le bon sens à l'excès de normes, en garantissant la sécurité (toboggan certifié, copeaux aux normes, bois poncé) sans s'interdire de fabriquer en régie.

Cette fiche de la collection "**Retours d'expériences : des actions pour s'inspirer !**" est une publication de l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable
ANBDD, novembre 2026

Remerciements : Stéphane LELIÈVRE - Crédits photos : Stéphane LELIÈVRE
ANBDD, L'Atrium, 115, boulevard de l'Europe 76100 ROUEN - www.anbdd.fr
Contact Retours d'expériences ANBDD : catherine.larinier@anbdd.fr - 06 40 73 97 40
Contact Adaptation au changement climatique : jarno.deguy@anbdd.fr - Tél. : 02 31 06 98 53